

« Non aux agents jetables »: dans un collège normand, une manifestation pour un agent non titularisé



Une cinquantaine de personnes, agents, enseignants, collégiens, ont manifesté leur soutien à David, agent qui a travaillé quatre ans au collège le Fairage de Périers (Manche). Ouest-France

Le collège Le Fairage à Périers (Manche) a connu un mouvement de grève ce mardi 4 novembre 2025. Une cinquantaine de personnes se sont réunies devant la grille de l'établissement, pour soutenir un agent, non titularisé après quatre ans de travail.

David⁽¹⁾ travaille depuis quatre ans comme agent de maintenance au collège Le Fairage, à Périers (Manche). Il s'occupe des espaces verts, de l'entretien des bâtiments, des travaux de plomberie. Contractuel, il a postulé sur son poste, vacant. « **Il y a une bonne entente avec tout le monde dans le collège, justifie-t-il. L'entretien s'était vraiment bien passé.** »

Voir aussi : [VIDÉO.À Canisy, les parents d'élèves du collège Jean-Follain manifestent face au](#)

[manque d'AESH](#)

« On a une bonne dynamique »

Mais avant les vacances d'automne, David et ses collègues apprennent que, conformément au code de la fonction publique, un agent déjà titulaire, donc prioritaire, est nommé sur le poste. Ce mardi 4 novembre 2025, une grève et un rassemblement de soutien à David étaient organisés devant l'établissement.

Dans la matinée, [une cinquantaine de personnes, agents, enseignants, conseiller principal d'éducation et collégiens](#), munies de pancartes « **collège en colère** » ou « **non aux agents jetables** » sont venues. « **David fait vraiment bien le job, il est intégré dans l'équipe**, expriment Dolorès Launay, [Sylvie Samson](#) et Nathalie Lefèvre, à l'origine du rassemblement. **Nous sommes habitués à travailler ensemble, on a une bonne dynamique. Ce n'est pas normal de prendre les gens, de les utiliser et de les jeter.** »

Le Département réagit avant le rassemblement

Fait rare, le Conseil départemental de la Manche a répondu au mouvement de soutien avant même qu'il ait eu lieu, dès lundi 3 novembre 2025, par un communiqué de presse. « **Le Département souligne que la procédure de recrutement a été effectuée dans le strict respect de la réglementation de la fonction publique territoriale et du protocole ressources humaines de la collectivité qui donnent priorité aux agents titulaires lorsqu'ils sont qualifiés pour le poste.** »

La collectivité indique que « **l'agent contractuel actuellement en poste s'est vu proposer une mission similaire dans un établissement à proximité, mission qu'il a acceptée. La collectivité salue son professionnalisme.** » Aux agents du collège prisiais, les ressources humaines ont intimé, dans un courriel que *Ouest-France* a pu consulter, de faire un bon accueil pour « **faciliter sa prise de poste** ». « **On n'a bien sûr rien contre lui**, expliquent Dolorès Launay, [Sylvie Samson](#) et Nathalie Lefèvre. **C'est la manière dont ça s'est fait qui ne nous plaît pas.** »

David quittera le Fairage à la fin du mois de novembre. Ce mardi 4 novembre 2025, l'homme était ému. « **Des gens sont prêts à perdre une journée de salaire pour ce rassemblement. Un tel soutien, je trouve ça chouette.** »

(1) Il n'a pas souhaité donner son nom de famille.

Kristell LE GALL.